

Agricultural Policies in OECD Countries: At a Glance - 2006 Edition

Summary in French

Les politiques agricoles de l'OCDE: Panorama 2006

Résumé en français

Le secteur agricole des pays de l'OCDE reste caractérisé par des niveaux de soutien élevés

En 2005, le soutien accordé aux producteurs de la zone de l'OCDE, tel que mesuré par l'ESP en pourcentage, a représenté 29 % des recettes agricoles, chiffre identique à celui enregistré en 2004, mais en baisse de 37 % par rapport à la période 1986-88. Selon les estimations, l'ESP a atteint 280 milliards d'USD ou 225 milliards d'EUR en 2005. Le soutien total au secteur agricole, qui combine soutien aux producteurs et transferts budgétaires aux consommateurs et aux services agricoles d'intérêt général s'est élevé à 1.1 % du PIB en 2005, contre 2.3 % au cours de la période 1986-88.

Le retrait progressif des instruments faussant le plus la production et les échanges se poursuit

La réforme des politiques fait évoluer les modalités d'octroi du soutien aux producteurs. C'est ainsi que la part des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion sur la production et les échanges — à savoir celles liées à la production ou à l'utilisation d'intrants — qui représentait 91 % du soutien aux producteurs en 1986-88 a été ramenée à 72 % en 2003-05. Le recul du soutien octroyé au titre de la production se manifeste par ailleurs par une réduction significative de l'écart entre les prix intérieurs aux producteurs et les prix à la frontière. Pendant la période 1986-88, le prix moyen versé aux producteurs dans la zone de l'OCDE était supérieur de 57 % au prix à la frontière, alors qu'il ne l'est plus que de 27 % pour la période 2003-05. La diminution de ces formes de soutien s'est accompagnée d'un accroissement des paiements au titre de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux, ou encore des paiements au titre des droits antérieurs, ce qui en a atténué l'impact sur les recettes agricoles. Le versement de ces paiements est de plus en plus subordonné au respect de critères de conditionnalité, en particulier à caractère environnemental. Néanmoins, les mesures liées à la production ou à l'utilisation d'intrants restent prédominantes dans la plupart des pays, ce qui encourage

la production, met à rude épreuve les ressources naturelles et fausse les échanges. En outre, les politiques ciblées sur des objectifs et des bénéficiaires clairement définis n'ont progressé que très modestement. De plus amples efforts seraient nécessaires pour garantir une plus grande transparence dans la mise en oeuvre des politiques, une meilleure adéquation aux résultats souhaités et une plus grande souplesse en réponse à l'évolution des priorités.

La réforme des politiques agricoles est plus ou moins avancée selon les pays

Depuis 1986-88, le soutien aux producteurs, exprimé en pourcentage des recettes agricoles, a reculé dans pratiquement tous les pays. La baisse la plus marquée de cet indicateur (en points de pourcentage) est relevée au Canada, au Mexique (depuis 1991-93) et en Nouvelle-Zélande. Parmi les pays à soutien élevé, les réductions les plus fortes sont intervenues en Islande, en Suisse et en Corée. La part du soutien total à l'agriculture dans le PIB a également chuté dans pratiquement tous les pays de l'OCDE.

Certaines modifications des politiques nationales ont été mises en oeuvre en 2005 et d'autres adoptées

La mise en oeuvre de la réforme de 2003 s'est poursuivie dans l'Union européenne, avec l'introduction d'un paiement à la production de lait remplaçant en partie le soutien des prix du marché, et, dans dix États membres, du régime de paiement unique. De son côté, la Corée, qui avait revu sa politique agricole, a commencé à appliquer certaines des nouvelles mesures, notamment la suppression des achats publics et l'introduction de paiements directs. Le Canada a mis en place le programme de paiement relatif au revenu agricole, dont l'objectif est de verser des aides exceptionnelles aux producteurs, allongeant ainsi la liste des paiements spéciaux. Aux États-Unis, le soutien accordé au tabac par le biais des quotas et des prix a été remplacé par des paiements limités dans le temps, et le paiement au titre des pertes de revenu laitier a été reconduit jusqu'en 2007. La Turquie a prorogé jusqu'à 2007 son Projet d'application de la réforme du secteur agricole. Enfin, l'Islande a procédé à une réorganisation de ses institutions afin d'en améliorer l'efficacité administrative.

En 2005, le Conseil de l'Union européenne a décidé une refonte du régime du sucre. À compter de 2006, les prix administrés fixés pour le sucre brut et le sucre blanc seront abaissés et un nouveau paiement sera intégré au régime de paiement unique. Par ailleurs, un nouveau Règlement relatif au développement rural a été adopté pour la période 2007-2013. Au Japon, un nouveau Plan fondamental pour l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales a été mis en place. Il se caractérise notamment par l'introduction, à compter de 2006, de nouveaux paiements directs qui ne seront plus versés pour des produits individuels, mais pour des groupes de produits. La Norvège est parvenue à un accord définitif sur son programme environnemental national et des programmes régionaux ont été mis en place.

La réforme multilatérale des politiques agricoles a du mal à se concrétiser

Le cycle des négociations commerciales du Programme de Doha pour le développement (PDD) s'est poursuivi, les discussions sur l'agriculture étant menées sur

la base du cadre de travail défini en 2004. Les pourparlers ont permis de s'accorder sur une méthode de détermination des équivalents tarifaires ad valorem et d'avancer des propositions concrètes. Les négociations qui ont pris place lors de la conférence ministérielle tenue à Hong-Kong en décembre 2005 ont abouti à un accord prévoyant d'ici fin 2013, l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation et des disciplines concernant toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent, sous réserve, évidemment d'un accord plus général sur le PDD. Par ailleurs, d'importants dossiers concernant le soutien interne qui fausse les échanges et l'amélioration de l'accès aux marchés ne sont toujours pas réglés, en particulier les taux de réduction des tarifs. Il est donc urgent que les négociations avancent pour renforcer le processus de réforme des politiques agricoles.

© OCDE 2006

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que le copyright de l'OCDE et le titre de la publication originale soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des traductions d'extraits de publications de l'OCDE dont les versions originales sont publiées en anglais et en français

Ils sont disponibles gratuitement sur le site de la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop/

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez l'Unité Droits et Traductions,
Direction des relations extérieures et de la communication.

rights@oecd.org

Télécopie : +33 (0)1 45 24 13 91

OCDE/Unité Droits et Traductions (PAC)
2 rue André-Pascal
75116 Paris
France

Visitez notre site : www.oecd.org/rights/

